

Secrétaire élu : Christelle BRAVO-RECORBET

Présents : Didier FOURNEL, Véronique PUTHINIER DUMONTET, Thierry THOLIN, Patricia BALMONT, Thierry MIELLE, Christelle BRAVO RECORBET, Miguel GONCALVES, Jean-Jacques CARLETTO, Daniel BEAUMEL, Bernard ROCHE, Florent PORTIER, Chantal CHAMARANDE, Nathalie CHANFRAY (à partir du point 9), Annie LECOQ, Sylvette GRANGE, Sindy BOURBON, Adèle RECORBET, Slaide NICODEMO, Alexis DEBORD, Eric LACROIX, Patrick PLANTIER, Corinne GELIN, Lydie AUGAY, Annie LEFEBVRE, Alexis GARCIA

Absents : Monique CHAMPALLE ANESSI (à Thierry THOLIN) ; Nathalie CHANFRAY (pour les points 1 à 8), Romain DUBREUIL (pouvoir à Sylvette GRANGE)

Après avoir procédé à l'appel nominal et constaté que le quorum était atteint, M le Maire déclare la séance ouverte.

01- Désignation du secrétaire de séance

Le Conseil municipal désigne Mme Christelle BRAVO RECORBET comme secrétaire de séance. *Adopté à l'unanimité*

02- Approbation du procès-verbal de la séance du 27/03/2026

Le Conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du 27/03/2026. *Adopté à l'unanimité*

03- Approbation des délégations du Conseil Municipal au Maire

M le Maire expose les dispositions de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales permettant au Conseil municipal de déléguer au Maire un certain nombre de ses compétences. Le Conseil municipal, en vue de faciliter la bonne marche de l'administration communale et la gestion quotidienne de la collectivité, charge M le Maire, pour la durée de son mandat, de prendre toutes les décisions prévues à l'article L2122-22 du CGCT. *Adopté à l'unanimité*

04- Indemnités de fonction du Maire et des adjoints

Le Conseil municipal :

- **FIXE** le montant de l'enveloppe globale indemnitaire à 198.22% de l'indice brut terminal de la fonction publique applicable ;
- **DECIDE** que le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoints et de conseiller délégué est dans la limite de l'enveloppe globale indemnitaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées par les articles précités, fixé aux taux suivants (en % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique) :

| Fonction | Effectif | Taux maximal | Taux appliqué | Montant brut |
|--------------------|----------|----------------|----------------|-------------------|
| Maire | 1 | 58.3% | 49.21% | 2022.85 € |
| Adjoints | 6 | 23.32% | 21.29% | 875.00 € |
| Conseiller délégué | 1 | 23.32% | 21.29% | 875.00 € |
| TOTAL | 8 | 198.22% | 198.22% | 8 147.85 € |

En réponse à Mme Lydie AUGAY, Mme Chantal CHAMARANDE est conseillère déléguée et non adjointe car actuellement son emploi ne lui permet pas d'être maire ou adjointe. *Adopté par 24 et 2 abstentions (M Alexis GARCIA et Mme Annie LEFEBVRE)*

05- Remboursement des frais de déplacement d'élus

Le conseil municipal **APPROUVE** les modalités de remboursement de frais de remboursement des élus. *Adopté à l'unanimité*

06- Approbation du règlement intérieur du conseil municipal

Le conseil municipal **APPROUVE** le projet de règlement intérieur. *Adopté à l'unanimité*

07- Création et composition des Commissions Municipales permanentes

Conformément au CGCT, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de procéder à main levée à l'élection des représentants au sein des commissions municipales permanentes. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la création de 8 commissions municipales, chacune constituée de 8 membres dont 6 pour la liste « AMPLEPUIS CAP SUR L'AVENIR », 1 pour la liste « ENSEMBLE POUR AMPLEPUIS » et 1 pour la liste « AVENIR AMPLEPUIS » :

FINANCES, AFFAIRES GENERALES : Chantal CHAMARANDE, Véronique PUTHINIER DUMONTET, Jean-Jacques CARLETTO, Annie LECOQ, Daniel BEAUMEL, Romain DUBREUIL, Eric LACROIX, Alexis GARCIA

TRAVAUX, URBANISME : Thierry THOLIN, Daniel BEAUMEL, Jean-Jacques CARLETTO, Florent PORTIER, Bernard ROCHE, Alexis DEBORD, Patrick PLANTIER, Alexis GARCIA

ECONOMIE, COMMERCE, AGRICULTURE : Miguel GONCALVES, Annie LECOQ, Jean-Jacques CARLETTO, Florent PORTIER, Sindy BOURBON, Adèle RECORBET, Eric LACROIX, Alexis GARCIA

CULTURE, TOURISME : Christelle BRAVO RECORBET, Véronique PUTHINIER DUMONTET, Nathalie CHANFRAY, Alexis DEBORD, Monique ANESSI CHAMPALLE, Adèle RECORBET, Lydie AUGAY, Annie LEFEBVRE

SPORTS, COMMUNICATION : Thierry MIELLE, Bernard ROCHE, Chantal CHAMARANDE, Nathalie CHANFRAY, Slaide NICODEMO, Sylvette GRANGE, Corinne GELIN, Annie LEFEBVRE

Une seule liste s'étant présentée, à l'unanimité, le conseil municipal élit M Bernard ROCHE (titulaire) et M Thierry THOLIN (suppléant) en tant que délégués auprès du SYDER. **Adopté à l'unanimité**

11- Election des membres de la Commission d'appel d'offres (CAO) et de la (CDSP)

Le conseil municipal, après avoir voté à main levée avec l'accord à l'unanimité des conseillers municipaux, décide de procéder à l'élection, au scrutin de liste, de 5 membres titulaires et 5 membres suppléants composant la CAO et dit, du fait de la présentation d'une seule liste, que les nominations prennent effet immédiatement dans l'ordre de la liste et que M le Maire en donne lecture. La commission d'appel d'offres et la commission de délégation de services publics sont ainsi composées :

| Liste | Titulaire | Suppléant |
|----------------------------------|--------------------|------------------|
| Liste Amplepuis Cap sur l'avenir | Chantal CHAMARANDE | Bernard ROCHE |
| Liste Amplepuis Cap sur l'avenir | JJ CARLETTO | Florent PORTIER |
| Liste Amplepuis Cap sur l'avenir | Daniel BEAUMEL | Miguel GONCALVES |
| Liste ensemble pour Amplepuis | Eric LACROIX | Patrick PLANTIER |
| Liste avenir Amplepuis | Alexis GARCIA | Annie LEFEVBRE |

12- Fixation du nombre de membres du Conseil d'administration du CCAS

Le Conseil municipal **FIXE** à 16 le nombre des membres du conseil d'administration est fixé à 16 (8 membres élus et 8 membres nommés par le Maire). **Adopté à l'unanimité**

13- Election des représentants du Conseil d'administration du CCAS

Considérant qu'une seule liste est présentée, conformément aux dispositions de l'article L2121-21 du Code général des collectivités territoriales, il est demandé de procéder à la nomination des membres ci-après :

| | |
|------------------------------|----------------------------------|
| Véronique PUTHINIER-DUMONTET | Liste Amplepuis Cap sur l'avenir |
| Monique CHAMPALLE-ANESSI | Liste Amplepuis Cap sur l'avenir |
| Nathalie CHANFRAY | Liste Amplepuis Cap sur l'avenir |
| Thierry MIELLE | Liste Amplepuis Cap sur l'avenir |
| Patricia BALMONT | Liste Amplepuis Cap sur l'avenir |
| Alexis DEBORD | Liste Amplepuis Cap sur l'avenir |
| Lydie AUGAY | Liste Ensemble pour Amplepuis |
| Annie LEFEVBRE | Liste Avenir Amplepuis |

Adopté à l'unanimité

14- Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Le Conseil Municipal **ETABLIT** la liste des contribuables suivante à transmettre à Monsieur le Directeur des Services Fiscaux pour la désignation des Commissaires titulaires et suppléants de la Commission Communale des Impôts Directs :

| TITULAIRES | SUPPLEANTS |
|-----------------------|----------------------|
| - JJ CARLETTO | - Sindy BOURBON |
| - Bernard ROCHE | - Florent PORTIER |
| - Chantal CHAMARANDE | - Gérard PIERREFEU |
| - Romain DUBREUIL | - Pierre PAILLAISSON |
| - David POYET | - Annie LECOQ |
| - Eric FRANCOIS | - Adèle RECORBET |
| - Jean-Pierre DEROIRE | - Slaide NICODEMO |
| - Simone GUEYDON | - Roger GOUTAILLER |

Adopté à l'unanimité

15- Exercice du droit à la formation des élus municipaux

Le conseil municipal **APPROUVE** les conditions d'exercice du droit à la formation des élus. **Adopté à l'unanimité**

16- Personnel communal – modification du tableau des effectifs

Le Conseil municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** la modification du tableau des effectifs : création d'un emploi de responsable population à temps complet.

17- Approbation du règlement budgétaire et financier

Le Conseil municipal **APPROUVE** le règlement budgétaire et financier annexé à la présente délibération. **Adopté à l'unanimité**